

Pouvoir d'emprunt—Loi

M. Baker: J'entends un député conservateur dire que c'est très bien. Puis il a recommandé qu'on obtienne des éclaircissements judiciaires au sujet des obligations constitutionnelles du gouvernement fédéral concernant les subventions versées à Terre-Neuve et l'organisation des services de cabotage à Terre-Neuve et au Labrador. Ils ont dit, en fait, qu'ils demanderaient aux tribunaux de se prononcer sur les conditions de l'union entre Terre-Neuve et le Canada après qu'on aura appliqué ces compressions. Quel affront pour les Terre-Neuviens!

• (1250)

Voyons quelles sont les recommandations auxquelles le cabinet fédéral a acquiescé, dans le secteur de l'environnement, par exemple. Il a proposé de fermer le bureau météorologique de Gander, dont les services seront transférés à St. John's. Air Canada a présenté une demande pour que ses vols internationaux fassent escale à cet endroit. Si le gouvernement l'approuve, on devra effectuer des travaux de 4 à 5 millions de dollars uniquement pour que l'aéroport de St. John's satisfasse aux normes fédérales en matière de sécurité aérienne. Le ministère de l'Immigration et le service des Douanes ont dit au ministre des Transports (M. Mazankowski) qu'il ne pouvait approuver la demande, à moins que le gouvernement ne dépense 4 ou 5 millions.

Le ministre de la Justice (M. Crosbie) a menacé Air Canada en disant: «Vous allez à St. John's ou vous aurez de mes nouvelles». Maintenant, le groupe de travail propose le déménagement des services météorologiques de Gander à St. John's, ce qui entraînera de nouvelles dépenses pour le Trésor fédéral. N'est-il pas surprenant que l'un des membres du groupe de travail ne soit nul autre que le député de Saint-Jean-Ouest, circonscription dans laquelle se trouve l'aéroport de St. John's? Nous voyons partout, dans ces documents, les intérêts politiques à protéger et les gains politiques à court terme. Le gouvernement essaie de donner une certaine influence politique à l'ancien ministre des Finances, le député de Saint-Jean-Ouest, et de soutenir également le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath). Mais le gouvernement du Canada ne s'en tirera pas aussi facilement. Nous attirerons l'attention du pays sur toutes les tentatives faites pour essayer de voler le reste de Terre-Neuve au profit des circonscriptions conservatrices.

Le président suppléant (M. Charest): Le député de Hamilton Mountain (M. Deans) pour le débat.

Une voix: Lui aussi?

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, j'entends de l'autre côté une voix criant dans le désert. Permettez-moi de lui répondre: «Oui, moi aussi».

J'ai suivi le débat qui s'est déroulé les dernières fois que la question a été examinée à la Chambre. En écoutant les diverses argumentations, je me suis dit à quel point cela me rappelait celles auxquelles on recourait dans les années 1980 à 1984. A cette époque, les députés conservateurs siégeaient dans l'opposition, sous le précédent gouvernement libéral. Ils se levaient l'un après l'autre pour plaider *ad nauseam* qu'il n'était pas nécessaire de tant emprunter, que ces emprunts se basaient sur des renseignements erronés, sur une politique mal avisée, qu'il ne fallait pas emprunter. En fait, on nous sortait toutes sortes d'arguments, dont chacun a été repris dans le présent

débat. Et en y réfléchissant, je n'ai pu m'empêcher de penser que le parti conservateur en changeant de rôle n'a pas changé tellement. L'unique chose que ses membres n'ont pas faite—pourtant je vous prévins, monsieur le Président, qu'il ne faut pas en écarter la possibilité—c'est de se masser à l'assaut du fauteuil présidentiel au cours de la présente législature. C'est à peu près l'unique chose qu'ils n'ont pas faite.

M. Turner (Ottawa-Carleton): Pas encore.

M. Deans: Pas encore, comme l'a dit le député d'Ottawa-Carleton (M. Turner). Après l'avoir écouté, je ne m'étonnerais pas du tout qu'il mène la charge, sans comprendre pleinement les effets déplorables qu'une telle charge aurait sur l'autorité de la présidence. C'est ce que les conservateurs ont fait au début des années 80 quand ils ont cherché à intimider le Président de l'époque par leur grossière intempérance de langage.

Quoi qu'il en soit, ce que je vois au gouvernement ressemble beaucoup à ce que j'ai vu quand le parti conservateur était dans l'opposition. Ses députés défendaient le pour et le contre, comme ils le font aujourd'hui. En fait, je me souviens d'avoir déjà pris la parole à la Chambre à ce même sujet. Quels que fussent le projet de loi dont le Parlement était saisi ou la question qui faisait l'objet d'un débat national, les Canadiens pouvaient trouver un député conservateur pour défendre leur point de vue, qu'ils fussent pour ou contre. A un moment donné—et, en fait, je n'en suis même plus sûr maintenant, mais j'ai cru que c'était voulu—les conservateurs avaient décidé que, comme ils n'avaient de politique claire sur rien et qu'ils n'incarnaient pas grand-chose, ils allaient chercher à savoir quelle était l'opinion publique sur chaque question. Comme l'opinion publique n'est jamais unanime, ils s'assureraient que chaque aspect de la question serait défendu par l'un ou l'autre de leurs intervenants. Alors, si un Canadien demandait quel était le point de vue des conservateurs sur telle ou telle chose...

M. Riis: Donnez-moi des exemples.

M. Deans: J'entends mon collègue, je le ferai dans un instant. Toutefois, si un Canadien voulait connaître l'attitude des conservateurs au sujet de la mise à l'essai du missile de croisière, il verrait qu'un d'entre eux s'est prononcé pour et un autre contre. Puis ils pourraient vérifier la position de chacun et lui envoyer la propagande pertinente. Si on est en faveur du principe de l'universalité, par exemple, un tory s'est prononcé en faveur de ce principe. Si on s'y est opposé, on pourrait trouver un tory ayant adopté cette ligne de conduite et distribuer la propagande appropriée. C'est ainsi que le gouvernement a agi sur toute la ligne.

Je me souviens du ministre des Finances (M. Wilson) qui se levait à la Chambre pour discourir avec indignation contre la nécessité d'emprunter. De fait, les députés conservateurs les uns après les autres—peut-être 90 d'entre eux—ont rabroué le gouvernement qui avait eu l'audace d'imposer le bâillon pour mettre fin au débat et ont argumenté contre la nécessité des emprunts. Qu'ont-ils fait après avoir pris le pouvoir? Ils ont demandé des pouvoirs d'emprunt au moins aussi importants sinon plus que ceux du gouvernement antérieur.